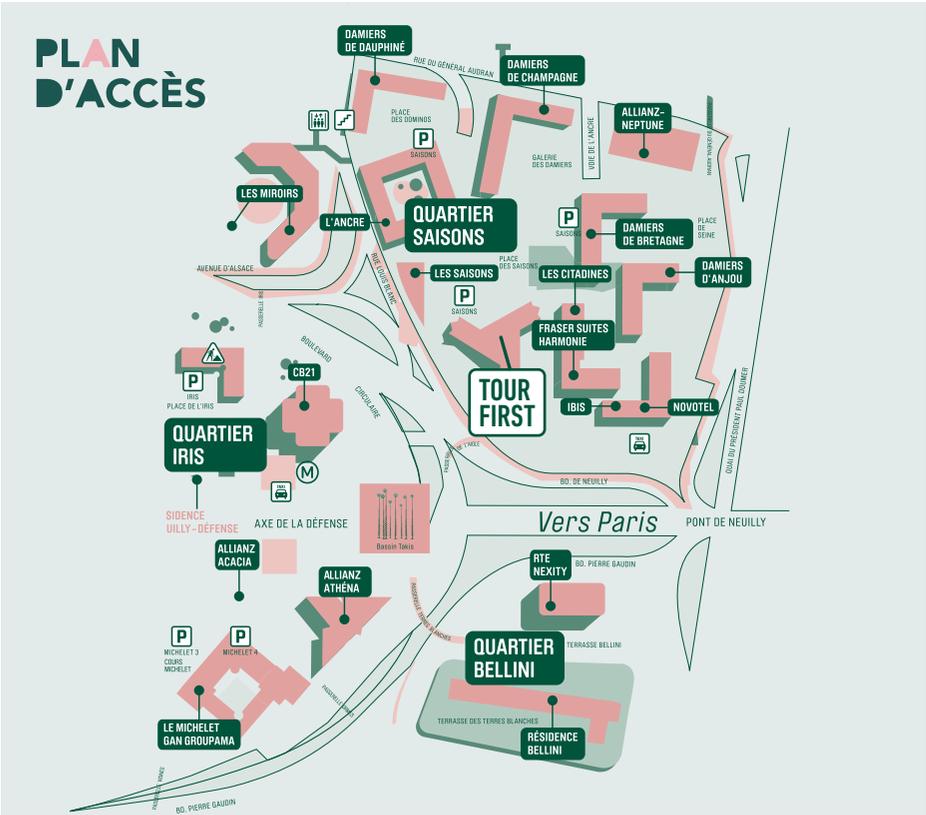


# TABLE RONDE

VERS UNE NOUVELLE RELATION  
DROIT - COMPTABILITÉ  
IFRS - DROIT



### TRANSPORTS EN COMMUN

**M 1** Descendre à la station **Esplanade de la Défense** et prendre la passerelle de l'aigle

**RER A** Descendre à la station **La Défense** et prendre la ligne **1** du Métro, direction **Château de Vincennes**.  
Descendre à la station **Esplanade de la Défense** et prendre la passerelle de l'aigle.

**1 2** Descendre à la station **La Défense** et prendre la ligne **1** du Métro, direction **Château de Vincennes**.

Descendre à la station **Esplanade de la Défense** et prendre la passerelle de l'aigle.

**Bus 73 174** Descendre à **Pont de Neully - Rive gauche**, devant le Novotel, qui se trouve au pied de la tour First.

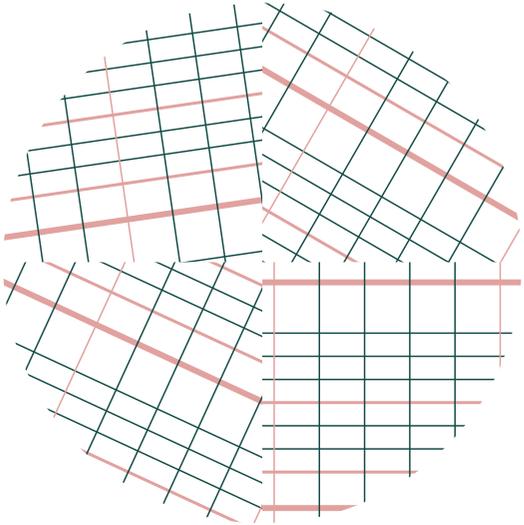
### EN TAXI

**2 bd de Neully** (station de taxis devant l'hôtel novotel au pied de la tour First).

### EN VOITURE

Depuis les autoroutes **A1** et **A6**, prendre le **Boulevard Périphérique**, direction **Périphérique Ouest**, sortie **La Défense / Porte Maillot**.  
Continuer sur **2,7 km**. Passer le **Pont de Neully**.  
Prendre la sortie **Défense 1**.  
Parking **Vinci Les Saisons** à proximité.

Design / laurencemaigret.com



## PROGRAMME

Aujourd'hui, les normes comptables internationales tendent à représenter économiquement l'entreprise à travers sa situation financière, sa rentabilité et ses flux de trésorerie sans chercher à se raccrocher ou à se connecter à la situation de l'entreprise au regard du droit. La comptabilité n'est donc plus l'algèbre du droit. Est-il alors surprenant que ces normes, dont l'application se généralise en Europe, fassent peur? Devant ce constat d'actualité, le juriste ne peut que s'interroger sur la pertinence de certaines solutions du droit des sociétés tandis que le comptable est conduit à se demander si la comptabilité de demain sera encore juridique.

### 1 | PRÉSENTATION ET INTRODUCTION

François PASQUALINI  
professeur à l'Université Paris-Dauphine

### 2 | COMPTABILITÉ ET DROIT FISCAL

Anne COLMET DAÛGE  
avocate associée,  
Ernst & Young Société d'Avocats

### 3 | COMPTABILITÉ ET DROIT DES SOCIÉTÉS

David BURBI  
Expert-comptable,  
membre de l'OEC Luxembourg,  
Chargé de cours associé,  
Université du Luxembourg  
• *Le droit comptable européen :  
un état des lieux*

Yvan STEMPIERWSKY  
avocat, Loyens & Loeff  
(Bruxelles - Luxembourg),  
Maître de conférences à l'Université  
catholique de Louvain (Mons)  
et à l'Université libre de Bruxelles,  
• *Qualification comptable et qualification  
juridique à l'heure des IFRS*

Mario NOTARI  
professeur de droit commercial  
à l'Université Bocconi (Milan),  
• *La relation entre les normes comptables  
et le système de capital social : l'expérience  
du droit Italie ; des problématiques  
transposables à la France ?*

Jérôme HAAS  
président de l'Autorité  
des normes comptables (Paris),  
• *Divorcée du droit, où la comptabilité  
peut-elle conduire ?*

### 4 | PERSPECTIVES

Jacques RICHARD  
professeur à l'Université Paris-Dauphine,  
membre du Comité consultatif de  
l'Autorité des normes comptables (Paris),  
• *La comptabilité du futur sera-t-elle juridique ?*

### CONCLUSION ET DISCUSSION

François Pasqualini

## LIEU

Ernst & Young La Défense,  
Tour First, 1 place des Saisons,  
92037 Paris La Défense

Salle Events 27<sup>e</sup> étage

## DÉROULEMENT

17h → Accueil  
17h15 - 20h → Interventions / débats  
20h → Cocktail



### INSCRIPTION OBLIGATOIRE

Merci de confirmer votre présence au plus tard le 27 mai 2013  
auprès d'Emmanuelle Bouvier de Rubia, par courriel : emmanuelle.bouvier@  
legiscompare.com, par téléphone : 01 44 39 86 21 et télécopie : 01 44 39 86 28

Conférence validée au titre de la formation continue des avocats (EFB)

CIFIDIC - 28, rue Saint Guillaume - 75007 Paris / Tel : 01 44 39 86 29 / www.centrefdc.org